

Jean-Paul Dudt  
Chemin des Clos 103  
1024 Ecublens VD

A Monsieur le Président du  
Conseil communal d'Ecublens

Ecublens, le 27 juin 2013

**Objet : Pétition**

Monsieur le Président,

Veillez recevoir ci-jointe une pétition munie de 38 signatures de Conseillères communales et de Conseillers communaux demandant à la Municipalité d'intervenir auprès des magasins sis sur la commune – et surtout des deux grands distributeurs que sont la Coop et la Migros – afin qu'ils installent des containers près de leurs points de vente pour permettre aux habitants d'y déposer leurs emballages plastiques.

A défaut, les soussigné-e-s demandent que la Commune mette à disposition, dans la déchetterie municipale, des containers pour les déchets plastiques ménagers, comme c'est le cas dans nombre de communes environnantes.

En vous remerciant de bien vouloir transmettre cette pétition à la Municipalité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Citoyen Jean-Paul Dudt, Conseiller communal

Le texte des TL présenté dans le rapport de gestion n'est qu'un extrait du rapport d'activité des TL; la version complète du rapport d'activité est accessible au grand public sur Internet.

- Pour les prochaines années, est-ce que le conseil communal pourrait avoir un rapport de gestion sur les transports publics dédié à Ecublens ?

L'augmentation du nombre de passagers annoncée par les TL est toute relative car elle ne tient pas compte de l'augmentation de la population et des déplacements. La part modale des transports publics serait un bien meilleur indicateur de performance, mais elle n'est pas donnée dans ce rapport.

- Quelle est la part modale des TL et des transports publics dans la région lausannoise ? et à Ecublens ?

- Quels sont les effets du nouveau réseau R12 sur cette part modale ?

- Quelles sont les stratégies mises en place pour accroître la part modale des transports publics ?

En 2012, Les TL ont atteint leur objectif de gestion économique *cap35*, avec un taux de couverture à 35%, c'est à dire que 35% des recettes proviennent des usagers et que 65% proviennent des collectivités publiques.

- Est-ce *cap35* a provoqué la réorganisation du réseau en 2012 ?

- Est-ce *cap35* ne s'est pas fait sans atteinte à la mission de service public ? par des augmentations de tarif et par la suppression des lignes les moins rentables ?

- Est-ce *cap35* ne provoque pas une diminution de l'offre en périphérie ? (pour information, Berne a pris le contre-pied, en augmentant l'offre, elle augmente ses recettes et elle atteint un taux de couverture de 60%)

Sur le territoire d'Ecublens deux sociétés de transports publics qui ont leur propre logique commerciale doivent coopérer dans un cadre législatif assez précis.

- Quelles sont nos garanties de bonne coopération ?

- Est-ce qu'elles n'ont pas tendance à se faire concurrence dans les zones d'interface comme à Ecublens ?

- Est-ce qu'elles harmonisent leurs horaires pour favoriser les correspondances ?

- Est-ce qu'elles partagent les arrêts de bus ?

- Comment la commune Ecublens intervient pour améliorer l'intégration des réseaux ?

- Comment s'exerce le contrôle démocratique sur les TL ?

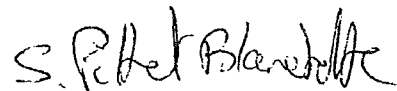
- Comment les usagers peuvent faire entendre leur voix ?

**Vœu à l'attention du nouveau Président du Conseil.**

Le vœu consiste à revoir les dates 2014 des séances du Conseil et notamment de la dernière semaine du Conseil. Nombre d'entre nous sommes parents, et cette semaine correspond non seulement à la fête de la musique de l'école mais également à la semaine des auditions de l'école de musique.

Nous devrions tous ce soir être à l'école pour admirer nos enfants et féliciter les enseignants pour leur travail extraordinaire. Nous manquons tous ce soir un événement et un spectacle de qualité. Donc, afin de nous permettre de soutenir notre jeunesse, je souhaite que vous étudiez la possibilité de déplacer la date du Conseil de juin 2014.

Merci.



27 juin 2013

Sylvie Pittet Blanchette

## Motion

### Pour une véritable Commission d'urbanisme

#### Développement

Le district de l'Ouest Lausannois compte aujourd'hui quelque 65'000 habitants, ce qui lui permet de former la « deuxième ville » du canton de Vaud en terme de population. De plus, le Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL) prévoit un important accroissement de la population, de quelque 30'000 à 40'000 habitants et emplois à l'horizon 2030. Et notre ville n'en sera pas épargnée: elle est d'ores et déjà soumise à une pression démographique et immobilière conséquente, et le sera d'avantage à l'avenir.

Au niveau fédéral, pour faire face à cette pression démographique et organiser au mieux le territoire, le 3 mars dernier le peuple suisse a accepté la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

Au niveau communal, notre Municipalité nous présentera certainement dans les années à venir des nouveaux plans généraux d'affectation (PGA), des plans partiels d'affectation (PPA), des plans de quartier (PQ), enrichis par des préavis étroitement liés à la politique d'urbanisme.

Or, cette politique devient de plus en plus complexe et de plus en plus technique, soumise à des règlements communaux, cantonaux et fédéraux compliqués. Pour pouvoir la conduire de façon efficace, cohérente et équilibrée, dans le respect du statut de "ville et campagne" de notre commune, le Conseil Communal d'Ecublens devrait se doter d'une véritable commission d'urbanisme. Cette commission, permanente, serait alors chargée de traiter l'ensemble des préavis et des interventions concernant la politique immobilière et d'aménagement du territoire de la commune.

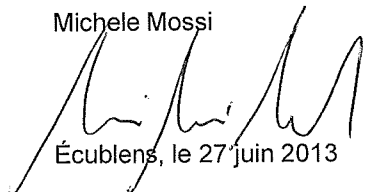
La même problématique a été rencontrée au niveau cantonal dans le domaine des transports où le Grand Conseil, pour faire face à la technicité de plus en plus accrue des thèmes en discussion, a décidé de créer une nouvelle commission permanente, la Commission thématique des infrastructures liées aux transports et à la mobilité (CTITM).

#### Texte

En vue de ce qui précède, par voie de motion je demande à la Municipalité:

- de proposer une modification du Règlement communal, si nécessaire, pour permettre la création d'une commission thématique permanente chargée des problématiques d'urbanisme, de la politique immobilière à l'aménagement du territoire de la commune;
- entre-temps, de toujours solliciter la commission d'urbanisme existante pour qu'elle puisse s'exprimer à titre consultatif, et préalablement aux travaux d'une commission ad hoc, tant sur les divers projets d'urbanisme en cours (PGA, PPA, PQ, ...), que sur les divers préavis et interventions communaux concernant l'urbanisme.

Michele Mossi



Ecublens, le 27 juin 2013



Conseil communal  
Ecublens VD

Ecublens VD, le 27 juin 2013

Type :  Postulat  Motion  Amendement

Autre (préciser) ... Interpellation

Sujet : Moyens prioritaires des véhicules de secours durant la nuit

Dans la nuit du 22 au 23 juin dernier à 0245, je me suis tout réveillé en seasant par un véhicule circulant sur la route du Bois sirene hurlante.

Je demande donc à la Municipalité quelles sont les raisons et les forces de loi qui obligent les services de secours, Police, ambulance SDIS à enclencher les moyens prioritaires sonores à de telles heures de la nuit.

Les feux bleus ne suffisent-ils pas ?

Cette interpellation est également valable pour le véhicule de SDIS de l'EPFL.

Nom, Prénom :

Cartier Christophe

Signature :

Conseil communal du jeudi 27 juin 2013  
Allocution présidentielle

Monsieur le Syndic,  
Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
Chers collègues du Conseil communal,  
Chers invités,

Une année s'est écoulée depuis que vous m'avez confié la présidence du Conseil communal. Dire que cette année a passé rapidement est un doux euphémisme. Dès la nomination, il n'y a pas eu de temps mort, les représentations de sont succédées à un rythme soutenu pendant une bonne partie de l'été, puis se sont poursuivies tout au long de mon mandat. Au total, ce ne sont pas moins de 27 représentations, riches de leur diversité, au cours desquelles je me suis efforcé de représenter dignement notre Conseil. Au-delà du caractère honorifique que confèrent ces représentations à la fonction présidentielle, il y a tout l'aspect des contacts humains, souvent très riches, qu'elles engendrent, des connaissances qu'elles apportent, des découvertes qu'elles induisent. Je vous avoue que j'ai eu un très grand plaisir à m'acquitter de ces tâches de représentation et, sur le plan personnel, je peux attester d'un extraordinaire apport dont je suis fier et reconnaissant.

Outre les tâches de représentations, qui sont en quelle sorte la cerise sur le gâteau pour le président, les séances du Conseil communal et du bureau du Conseil m'ont bien évidemment accaparé. Au total, nous avons tenu 7 séances de Conseil et traité 15 préavis. L'actualité communale du début de mon mandat, dominée par l'introduction de la taxe sur les déchets, a eu un effet catalyseur sur nos activités politiques et les trois séances que le Conseil a consacrées au règlement communal pour l'élimination des déchets vont rester dans nos mémoires. Puis les séances sont devenues plus tranquilles, l'esprit de consensus a repris le dessus, ramenant notre Conseil dans la douce quiétude qu'il avait quelque peu perdue. On peut s'en réjouir, même si une certaine effervescence est souhaitable au sein d'un collège législatif. Nul doute que les défis qui attendent notre commune ne laisseront pas notre Conseil s'endormir.

J'ai eu beaucoup de plaisir à remplir le mandat de président que vous m'avez confié et je vous en suis très reconnaissant. Présider les débats du haut du perchoir génère un stress certain que l'on finit par apprivoiser. Une bonne préparation est bien sûr nécessaire, mais il faut surtout bien observer, anticiper et être très attentif aux procédures, ce que les montées d'adrénaline chez le milicien empêchent parfois. Mais en toute circonstance j'ai pu compter sur l'appui indéfectible de notre secrétaire, Michel Häusermann, qui est un véritable cadeau pour un président, toujours si aimable, compétent et dévoué. J'ai pu aussi me reposer sur une merveilleuse équipe de bureau, très performante, solidaire et sympathique, au sein de laquelle j'ai eu un immense plaisir de travailler.

Le bureau du Conseil s'est réuni 8 fois dans le cadre du Conseil communal et a participé à 4 dépouillements lors de votations. La très bonne ambiance, l'harmonie et la convivialité qui y ont toujours régné vont rester comme une des plus grandes satisfactions de mon année de présidence. Que vous en soyez toutes et tous, membres du bureau et huissiers, chaleureusement remerciés.

Pour terminer je tiens à remercier la Municipalité dans son ensemble pour l'excellent esprit de collaboration dont elle a fait preuve pendant cette année. A ces remerciements j'associe les deux greffes qui se sont succédé, MM. Philippe Poget, parti à la retraite à fin mars 2013 et M. Pascal Besson, entré en fonction au 1<sup>er</sup> avril 2013, le boursier communal, M. Claude Salzmann, ainsi que le personnel des services communaux qui sont impliqués de près ou de loin dans les tâches de préparation du Conseil.

C'est avec une certaine émotion que je quitte ce perchoir et je souhaite à mon successeur autant de plaisir que j'en ai eu à enfiler l'habit présidentiel pour représenter notre commune et présider son Conseil.

La Municipalité nous convie, au terme de cette séance, au verre de l'amitié. Je l'en remercie et je dirais, comme les Romains, nunc est bibendum !

Très bel été à toutes et à tous. La séance est levée.

Germain Schaffner  
Président du Conseil communal